36e ANNÉE (4e SÉRIE) N° 17 23 AVRIL 1914

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres, tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

A. ROZIER
Docteur en théologie, Chanoine honoraire de Langres
DIRECTEUR

PRIX D'ABONNEMENT POUR TOUT L'UNIVERS........ { **15 francs à l'Édition complète.** **10 — à l'Édition partielle.** }

Toutes les lettres doivent être adressées à : M. le Directeur de L'AMI DU CLERGÉ, à Langres (Hte-Marne).

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Une rencontre en wagon, ou en route vers la conversion. — II. Avant la conversion : enfance et jeunesse d'une protestante. — III. Vers la conversion. — IV. Après l'abjuration. — V. Conversion de Mgr Benson. — VI. M. Barrès et la grande pitié des églises de France. — VII. Danses. — VIII. Culture morale à l'école et affaissement du sens moral chez les paysans. — IX. Nouvelle édition des Sermons de Bossuet.

I. — Le 28 juin 1884, l'abbé Frémont, le prédicateur bien connu, recevait à Paris l'abjuration d'une dame protestante dont on ne nous dit pas le nom.

Mme X... avait trente-quatre ans.

Ils s'étaient rencontrés pour la première fois le 22 septembre de l'année précédente, en chemin de fer, sur la route de Lyon à Avignon. L'abbé voyageait en compagnie de deux amis de Paris; la dame était montée avec ses quatre enfants. Aux abords d'Avignon, l'abbé s'aperçoit trop tard qu'il a manqué la vue du Palais des Papes : la dame lui indique du doigt les plus hautes tours encore visibles, et ajoute qu'au sortir de la gare il pourra se dédommager par une vue plus complète du monument. Il descend, en demandant : — « Restez-vous, Madame ? » Et, sur un signe affirmatif de la dame : — « J'aurai tout le plaisir de vous retrouver. »

Mais c'est là un plaisir qui n'est point du tout désiré par la dame. Une espèce de terreur irraisonnée s'empare d'elle. En un clin d'œil, ses paquets sont en bas, ses enfants sur le trottoir, et elle court d'un bout à l'autre du train chercher un compartiment libre. Encombrement général : tout est pris. Force est bien de remonter dans le wagon quitté. Elle reprend sa place; et l'abbé entame la conversation :

— « Votre fille a-t-elle fait sa première communion ?

— « Non, monsieur l'abbé, ma fille n'a que onze ans.

— « Ce sont là tous vos enfants ? »

Puis, regardant le voile noir de la dame :

— « Mais vous n'êtes pas veuve, n'est-ce pas ? »

La glace est rompue; on parle éducation ; l'entretien prend un tour entraînant. La dame, dont une qualité saillante est la franchise absolue, sent qu'il faut couper court à un malentendu possible, et, après un petit combat intérieur, se risque à dire :

— « Monsieur l'abbé, je dois vous déclarer une chose qui vous surprendra et vous affligera peut-être. Je suis protestante. »

Avec ses préjugés protestants, elle s'était attendue à un geste d'horreur de l'abbé. L'abbé au contraire fut tout charité, tout éloquence, tout onction. La dame était conquise. Tel fut le point de départ d'une correspondance et de rapports dont le couronnement fut, à neuf mois de là, la rentrée de la dame dans le sein de l'Eglise catholique [1].

Voilà une de ces miséricordieuses conduites de la Providence comme on en trouve à l'origine de toutes les conversions. Et la Providence ici se révèle avec d'autant plus éclatante évidence que tous deux, l'abbé et la dame, ont eu, dès ce jour-là, dès cette rencontre en wagon, le pressentiment du dénouement futur :

> Quelle journée! écrivait l'abbé Frémont cinq mois plus tard (27 février 1884, p. 102). J'eus alors le vague pressentiment de tout ce qui s'est passé depuis; mes compagnons de voyage l'eurent comme moi et furent frappés de la candeur extrême avec laquelle vous aviez accueilli mes trop rapides et insuffisantes explications.

Et la dame, elle aussi, avec bien plus de précision (9 mai 1884, p. 161) :

> ... J'ose compter que Dieu me conduira jusque-là (à l'abjuration). J'en ai eu, le 22 septembre, le pressentiment certain. Quand vous lirez dans mon cahier de notes les réflexions que j'écrivis le lendemain de notre rencontre à jamais mémorable, vous y verrez que sur le moment, sans comprendre encore ce que Dieu voulait de moi, j'eus nettement conscience d'un appel divin, puissant, peut-être irrésistible un jour. Hélas ! pourquoi était-ce si tard ?...

Il faut dire que, chez la dame, ce pressentiment n'est pas aussi étonnant que chez l'abbé. Il y avait

[1] Le *Correspondant* (10 et 25 janvier 1914) a publié des extraits copieux de cette correspondance, qui a été ensuite recueillie *in extenso*, en volume : *Histoire d'une conversion*, in-12 de xxv-337 p., 3 f. 50, Paris, Bloud.

des années qu'elle se sentait travaillée par la grâce et tourmentée d'aspirations catholiques. Et c'est ce qui nous explique que ce jour du 22 septembre, elle ait été prise d'un tel émoi, d'une telle frayeur, à la simple pensée de nouer conversation avec un prêtre, une conversation dont rien alors ne laissait prévoir qu'elle déborderait le cadre des banalités d'usage. Si elle eût été protestante endurcie, tranquille dans son hérésie, il n'y avait pas là de quoi la troubler. Mais Dieu lui fit sentir, en ce moment précis, que l'heure décisive allait sonner; et son premier mouvement fut de fuir (comme c'est souvent le nôtre aussi, à nous tous, devant les appels de la grâce), de fuir d'une fuite éperdue le Dieu qui l'appelait et qui sut bien la retrouver.

II. — Elle était née donc en milieu protestant. Son enfance ne lui a laissé que des souvenirs assez mélancoliques : une mère pieuse, mais d'une piété rigide, à la Calvin ; des bonnes allemandes et des institutrices rationalistes qui n'ont jamais parlé à son cœur : la dernière en date, très rationaliste, qu'elle garda deux ans (de sa quatorzième à sa seizième année), lui faisait lire chaque matin, sur l'ordre de sa mère, un chapitre de la Bible, mais sans jamais donner aucune explication, attendu que ces explications n'eussent pu être du goût des parents : l'enfant jugeait simplement que son institutrice était une incrédule hypocrite, et la Bible un livre plein de choses incompréhensibles. Elle fréquenta longtemps cependant les catéchismes du jeudi, au temple : il fallait chaque fois apprendre et réciter quelques versets du Nouveau Testament ; elle ne les comprenait pas toujours ; néanmoins, à distance, elle regarde cette connaissance qu'elle a acquise alors des Evangiles comme le point de départ du mouvement qui l'a conduite à la vérité.

Mais la vérité, qu'elle en est loin, à cette aube de son adolescence ! Des sentiments de revolte s'amassent dans son cœur. Elle devient mauvaise, injuste, systématiquement réfractaire à tous les efforts de sa maîtresse, blâmant sa mère in petto et ne comprenant pas que, si on la confie ainsi à une étrangère, c'est par dévouement maternel, par zèle pour son instruction. Aigrie, elle se replie sur elle-même, se complaît dans l'âpre sensation de son malheur réel ou imaginaire.

Quelles pensées, s'écrie-t-elle, quelle vie pour une enfant de quinze ans qui sent son cœur dans un étau, son âme dans un sépulcre !

A quinze ans, elle commence son instruction religieuse en vue de sa « première communion », de son admission à la Cène. Pasteur très éloquent, très captivant ; mais enseignement plus critique que positif. Certes il ne niait pas la divinité de Jésus-Christ ; mais, dit finement notre enfant, « je ne la trouvais pas assez nettement affirmée pour ne pas me sentir libre d'y croire ou de ne pas y croire. »

Et ce demi-doute choquait d'autant moins son esprit désorienté, que son ex-institutrice, ultra-libérale, l'avait persuadée qu'une conscience sincère ne peut que rester dans le doute en matière religieuse : attitude qui avait fini par lui sembler normale. Ne lui en jetons pas trop vite la pierre : que de consciences, même catholiques, s'endorment ainsi sur des doutes ou des demi-doutes qu'elles ont peur d'éclaircir !

En attendant, et sans plus de réflexion, elle se laisse bercer par le spiritualisme très élevé du pasteur qui la transporte dans les régions de l'idéal... Elle a « la religion intérieure du cœur » : de vifs élans, de nobles aspirations, mais aucune connaissance de la doctrine, donc aucune certitude religieuse.

Cependant, à mesure que le grand jour approche, elle sent naître et grandir en elle un trouble accompagné de secrètes terreurs. Il faut sortir du rêve maintenant, accomplir un acte, et quel acte !... Le sentiment de sa responsabilité l'affole. Elle voudrait se dérober. Les encouragements des derniers jours, les prières en commun au temple, les supplications ardentes qu'elle adresse à Dieu du fond de son cœur, rien ne peut la calmer. Elle se répète avec effroi le mot de S. Paul qui est dans la liturgie protestante de la communion : — « Quiconque boit et mange indignement de ce vin et de ce pain, boit et mange sa propre condamnation, ne discernant pas le corps du Seigneur. »

Pour la première fois, les lacunes du protestantisme se faisaient sentir à son âme :

Les sacrements se conditionnent, écrit-elle : la communion implique la confession et l'absolution ; je le pressentais. J'aurais voulu me jeter aux pieds du pasteur, lui avouer mes péchés, lui ouvrir mon âme, lui dire : Voilà ce que je suis, jugez-moi, dites-moi si je ne suis pas indigne, si je ne vais pas boire et manger ma propre condamnation en communiant.

Mais c'eût été là un éclat qu'elle n'osa pas faire. Elle renferma toutes ses pensées en elle-même. Puis, la dernière nuit, tandis qu'elle offrait à Dieu avec ses larmes son repentir immense et désespéré, il lui sembla que Dieu avait compassion d'elle et la bénissait. Le lendemain, elle se donna à lui de toute son âme, et elle en reçut un sentiment de joie qu'elle ne connaissait pas. Elle comprit « que Dieu est le tout de l'âme, que le servir et l'aimer est le tout de la vie. » Et elle lui offrit ses vœux, « pauvres vœux si fragiles, si tôt trahis, hélas ! » mais alors du moins si sincères !

Elle avait dix-huit ans. Jusque-là elle n'avait vécu que par le sentiment. Un nouvel ordre alors lui apparut : l'ordre intellectuel. Elle brûle de savoir. Elle demande un maître, des leçons. En vain. Ce goût tardif de l'étude, si passionné, est considéré comme insolite et déplacé chez une jeune fille. Elle n'obtient rien, pas même des livres. Elle en est réduite à lire en cachette le *Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*.

Alors tout son courage tombe. Une mortelle tristesse l'envahit dans son désœuvrement. Sauf une matinée qu'on lui permet de consacrer à la musique, le reste de ses journées s'écoule, tout le

long de la semaine, en visites de famille et en courses dans les magasins. Même le rêve est banni de ses horizons. Sa mère ne lui parle du mariage que pour lui défendre d'y penser. Les jeunes filles, lui dit-on, ne doivent pas penser au mariage : quand le moment sera venu, les parents sauront mieux qu'elle juger et choisir le mari qu'il faut.

Elle y pense cependant. Elle en rêve en compagnie d'une amie. Oh ! des rêves très purs, mais très terrestres, vides de tout idéal religieux. Son amie est très bonne ; elle est « un don de Dieu » pour elle ; elles ont suivi ensemble les deux années d'instruction préparatoire à la Cène ; mais elles ne parlent jamais de religion : — « Nous aurions eu, dit-elle, trop peur d'ébranler notre foi en y touchant. » Et comme cette peur était de mise pour une foi aussi fragile, aussi volatilisable que leur velléité de foi protestante ! D'ailleurs, autour d'elles, questions religieuses et discussions philosophiques sont sévèrement bannies des conversations.

Il ne venait jamais de jeunes gens à la maison. Les premiers qu'elle rencontre, c'est au bal. On la conduisait au bal trois ou quatre fois par hiver, d'assez mauvaise grâce, assaisonnant le bal de force gronderies la veille et le lendemain. Au début, elle espérait y prendre quelque amusement. Elle n'y trouve bientôt que vide, déception, dégoût. Les jeunes gens qu'elle y voit lui sont antipathiques : elle les sent si différents de ce qu'elle aurait voulu qu'ils fussent ! De son côté, elle aussi leur déplaît. Elle éprouve là le premier heurt entre ses rêves et la réalité, heurt salutaire qui change l'orientation de ses pensées : elle ne cessera pas de rêver, mais elle rêvera d'une vie utile, dévouée. Elle rougit de son égoïsme d'antan ; elle se forge du mariage un idéal tout éthéré, union des cœurs, union des esprits, développement intellectuel de la femme par le mari, mari et femme ne faisant plus qu'un cœur et qu'une âme dès ce monde et pour l'éternité...

Plusieurs partis cependant lui sont proposés, par sa mère. Elle les trouve tous inacceptables, et y échappe, grâce à l'intervention de son père.

Un soir de juin 1870, ils rencontrent, dans une ville d'eaux, un jeune cousin, orphelin de mère, affligé d'une belle-mère qui ne lui a pas fait une adolescence heureuse. Cousin et cousine se font leurs confidences. Il est désœuvré ; il est sans idéal, il le dit du moins ; mais il a l'âme généreuse, au fond, et la jeune fille lit en ce fond plus clairement qu'il ne fait lui-même. Elle se jure de ramener Dieu et l'idéal dans cette âme ; et c'est elle qui se jette à sa tête et lui parle de l'épouser... Le jeune homme fond en larmes, et s'en va, sachant que c'est impossible. Mais qu'y a-t-il d'impossible pour une âme de jeune fille éprise d'un idéal !

Le lendemain, le jeune homme rencontre la jeune fille et lui annonce qu'il part le jour même. Elle devine l'obstacle ; elle le brise ; et, la saison terminée, ils se quittent en se promettant fidélité mutuelle. Elle en parle à ses parents : opposition violente, absolue de la mère. Elle répond simplement qu'elle épousera son cousin si on le lui permet, un jour : sinon, elle renoncera à se marier.

Le 19 juillet, guerre franco-allemande. Le jeune homme est appelé sous les drapeaux, fait campagne dans l'armée de Paris. La paix conclue, ils se retrouvent l'un et l'autre avec leur fidélité mutuelle ; et le mariage se célèbre le 5 juin 1871, au temple protestant.

Elle n'est pas dans le bleu du tout. Loin de là. Elle s'est sentie, la veille du mariage, prise d'un effroi comparable au trouble qui déjà l'a torturée si fort avant sa première communion. Elle tremble au sentiment des responsabilités qu'elle va assumer. Elle prétend épouser pour le convertir un jeune homme qui se dit incrédule, — elle qui ne sait même pas ce qu'elle croit !

Qui est-elle pour se donner mission de régénérer une âme ?

> Ah ! s'écrie-t-elle, qu'une parole autorisée m'eût fait de bien à cette heure critique ! Qu'un conseil intelligent m'eût été utile, un avertissement pieux nécessaire ! Mais qui eût pu m'apaiser ? à qui aurais-je confié le véritable motif tout apostolique de mon mariage ?

Mariée, elle avoue, pudiquement, des révoltes contre les devoirs du mariage ; et elle s'indigne, justement, qu'on marie une jeune fille sans l'avoir instruite des obligations où elle s'engage.

En quatre ans, elle met au monde et nourrit trois enfants. A bout de forces, la vie lui semble trop rude, la loi trop dure... « Le ciel m'était caché, je ne voyais que la terre, je ne savais pas le chemin de votre cœur, ô Jésus !... » Presque constamment malade, elle perd de longues heures à lire des romans, George Sand, Balzac, Hugo, Dumas fils, etc. Résultat : humeur inquiète et mécontente, imagination surexcitée, la tête pleine d'idées fausses, — et plus de vie religieuse : le dimanche, elle va encore au temple, mais par habitude, sans songer à rien de religieux.

Un soir (elle avait vingt-six ans), elle se trouve à table, à dîner, à côté d'une parente qui était de passage. Elle la connaissait à peine ; elle savait seulement que cette jeune fille venait de se convertir au catholicisme, ce qui avait fait scandale dans son milieu protestant, mais un scandale dont à son tour notre jeune dame, toujours droite et éprise de franchise, s'indignait. La conversation s'engage... Dîner « inoubliable », dit-elle : elle sent le contact d'une âme religieuse qui a la foi, et son âme en reçoit une impression qui va rester durable et décisive. Pourtant aucune parole intime n'avait été échangée : quelques allusions seulement « aux choses supérieures », quelques mots profonds répondant aux questions troublantes qui hantent la jeune femme. Les deux amies d'un jour se séparent le lendemain de ce fugitif entretien. Mais la néophyte, elle non plus, n'a pas perdu le souvenir de sa voisine de table, puisque, six ans après, à la veille d'entrer au Carmel, et sans qu'elles se

fussent écrit dans l'intervalle, elle lui envoie un petit volume qui lui a appartenu, les *Sources* de Gratry (cet envoi sera le point de départ d'une correspondance qui a précédé d'un an la rencontre de l'abbé Frémont et qui a bien aidé le travail de la grâce ; mais elle n'est pas publiée).

Voici donc notre jeune dame reprise au sens du devoir. L'année suivante elle met au monde un quatrième enfant ; mais cette fois elle a accepté l'épreuve physique, non pas seulement dans un sentiment de soumission à la loi de Dieu, mais dans un esprit de sacrifice mêlé à un très vif attrait pour la souffrance : — « La soif de bonheur, naguère si ardente, s'éteignait dans une aspiration plus haute... Le monde invisible m'apparaissait. »

Et elle se remettait aux lectures sérieuses. Aux héros de romans en succédaient d'autres. Croirait-on qu'un ouvrage qui lui a remué l'âme salutairement alors et lui a laissé une profonde impression de beauté morale, c'est le *Port-Royal* de Sainte-Beuve ? — « Quelque étonnant que cela puisse paraître, dit-elle, Sainte-Beuve a rempli auprès de moi un rôle d'apôtre. » *Port-Royal* est à l'Index ; mais il est clair que notre dame, étrangère alors à toute préoccupation dogmatique, n'a cure des tendances jansénistes qui s'y font jour. Elle est toute à l'admiration de ces « géants du devoir qui fuyaient le siècle pour se donner à Dieu dans une sainte solitude ». Il y a quelque exagération sans doute en ceci, et, comme elle dit, une reprise de son goût pour le rêve ; mais, plus tard, elle saura s'en dégager. En attendant, Pascal surtout l'enthousiasme ; elle en fait presque un saint :

C'est de Pascal que j'ai appris à offrir mes larmes à Dieu. C'est la souffrance de Pascal qui m'a réconciliée avec la mienne ; c'est sa soumission qui m'a résignée, c'est sa douleur ravie qui a mis de la joie dans mes pleurs. Quand, par exemple, Pascal faisait dire au Seigneur : « Je pensais à toi dans mon agonie, j'ai versé pour toi telles gouttes de mon sang et tu ne veux pas me donner des larmes ! » l'infinie tendresse du reproche divin fondait en moi toutes les résistances ; je cédais, j'acquiesçais. Pendant mes agonies morales, — et j'en ai eu ! — je crois que j'ai pu aller jusqu'à prier Pascal et ses pieux amis[1].

A cette date (vers 1877, sept ou huit ans avant sa conversion), il n'est plus question, pour elle, évidemment, de protestantisme. Elle se tient « très loin des pasteurs », dont la foi incertaine ne pouvait lui offrir d'appui. Mais elle n'a pas l'idée de se rattacher encore à une religion constituée ; elle n'a pas la notion de l'Eglise visible (si difficile à faire pénétrer dans un cerveau protestant, — sauf chez les Anglicans) ; elle croit que chacun a le droit de se faire une religion personnelle, — « son petit religion à part soi », comme disait la Palatine mère du Régent (une protestante qui avait fait le geste de la conversion, mais un geste que n'animait pas une conviction profonde).

Comment, dans un tel isolement, ce qu'elle gardait de religion n'a-t-il pas sombré ? Elle bénit Dieu de l'intensité de vie intérieure qui la soutient. Elle se nourrit de lectures solides. A Pascal elle ajoute bientôt Fénelon, dont elle trouve les lettres spirituelles dans la bibliothèque de son père. En 1881, année d'épreuves mais aussi de bénédictions, elle perd sa mère, puis son plus jeune frère ; et c'est elle qui, près de celui-ci, est l'instrument des miséricordes divines : c'est elle qui lui révèle la gravité de son état et tourne son esprit vers les espérances célestes. Dieu l'en récompense, et la fixe « définitivement en Lui ». Elle noue, à l'ombre sacrée de ces deuils, une amitié chrétienne avec un parent protestant qui est plus croyant qu'elle et qui, pour raffermir sa foi protestante, lui fait lire Gratry, Dupanloup, Perreyve (rien que des ouvrages catholiques : singularité qui est bien un aveu de la pauvreté de l'apologétique protestante !). Elle noue correspondance avec la parente néophyte qu'elle a rencontrée six ou sept ans auparavant au hasard d'un dîner et qui a exercé sur elle une telle influence et qui va maintenant entrer au Carmel. Elle fait la connaissance encore, dans son mauvais état de santé, d'un grand médecin, catholique zélé qui, avec une discrétion admirable, l'oriente doucement vers les horizons où il sent que la grâce divine la convie. Elle fait part enfin de tout cela à son mari ; et son mari la comprend, l'encourage même ; bien plus, alors même qu'elle sera déjà la catéchumène de l'abbé Frémont, il l'aidera à triompher de tentations de recul.

Voilà où elle en est quand la Providence met l'abbé Frémont sur sa route.

III. — Ce jour-là, 22 septembre 1883, l'abbé Frémont lui a démontré la nécessité d'une autorité enseignante et l'existence de cette autorité dans l'Eglise catholique, — ajoutant (ce qui appellerait des explications) que le catholicisme, à l'heure actuelle, doit s'appliquer à trouver des *alliés*, même dans les religions dissidentes, en cherchant les points qui nous sont communs et non pas ceux qui nous séparent... « Alliance » chimérique et illicite : ce n'est point par des projets de ce genre que nous exercerons une action surnaturelle ; et ce n'est point à cela que s'arrête notre dame. « Alliée » de l'Eglise ! C'est bien d'alliance qu'il s'agit pour elle ! Ce qu'elle veut, c'est être membre de l'Eglise. Son journal intime, en ces semaines d'octobre et novembre 1883, retentit d'appels brûlants :

...Seigneur, que me veux-tu ? Parle, parle, j'écoute avec avidité, fais-moi comprendre... Je voudrais être de l'Eglise du Christ. Pourquoi attendre toujours ? Et si je mourais ? qui m'éclairera ? Où sont-ils, mon Dieu, les tiens ? Que seulement je les voie, et j'irai vers eux, et avec quelle joie ! Il est trop dur de vivre dans un pareil isolement, abandonnée à sa faiblesse, à son désespoir. Mourir ainsi serait horrible ! Prions. (24 octob.)

[1] Si elle a poursuivi jusqu'aujourd'hui ses lectures pascalisantes, comme elle doit être heureuse du résultat des recherches de M. Jovy sur Pascal ! Pascal, laïc, nullement théologien, a été beaucoup moins janséniste qu'on ne croit et que n'ont voulu le faire croire les jansénistes. Ceux-ci l'ont accaparé, l'ont tiré à eux ; mais il s'était séparé d'eux en ses dernières années, et il est mort en fils soumis de l'Eglise. Voir, sur la beauté de sa mort et des mois de maladie qui l'ont précédée, *Ami* 1910, p. 1017-1019 ; 1911, p. 177-182. — M. Jovy poursuit toujours ses recherches et continue à faire d'heureuses trouvailles : nous en parlerons prochainement.

Puis, de nouveau elle est reprise de ses instincts protestants d'indépendance :

> Prions Dieu de nous faire meilleurs et prenons notre parti d'aller à lui *directement, seul à seul*. Dans le catholicisme, nous trouverions peut-être plus de facilité pour le bien, mais ne serai-je pas froissée par le côté étroit et mesquin ?... Les hommes sont les mêmes partout... Là encore les hommes m'éloignent. Il faut abdiquer tout désir d'appartenir à telle ou telle Eglise... Chrétienne ! Ah ! Seigneur, que je sois chrétienne et c'est assez ! (26 oct.).

Oui, sans doute :

> ...Je tiens pour l'indépendance personnelle ; il me semble que je ne pourrais jamais l'abdiquer ; d'autre part, *je sens mieux encore que je ne sais pas me conduire*. — Arrangez cela...
>
> Serons-nous juges des voies qui nous conviennent ? Non, Seigneur. Tout ce que tu veux ! Que le don de mon âme soit absolu ! (28 oct.).

Le médecin, son ami catholique, l'adresse à l'abbé Lagrange (le futur évêque de Chartres) :

> Irai-je ? Mon Dieu ! quel parti prendre ? *J'ai soif de secours*. Mais si je me trompais... Si je courais au devant d'une effroyable déception ? — Le domaine de l'âme est sacré. — Aujourd'hui je ne relève que de Dieu, demain je relèverais d'un homme. J'ai peur de cet homme, et pourtant, *si je ne sais pas aller à Dieu toute seule !...*
>
> Ce qui se passe dans notre église est lamentable. On reconnaît l'arbre à ses fruits... Quels fruits a-t-elle produits ? — Le doute.
>
> Il ne faut attendre aucune aide de nos pasteurs ; ils sont dans le faux, ils sont incertains, ignorants, sans autorité.
>
> Toutes mes perplexités me reprennent : angoisses, tortures ; Seigneur, aie pitié de moi !... (3 nov.).

C'est alors (4 novembre) que l'abbé Frémont lui envoie son volume (qu'il lui avait promis) de Conférences sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat.

Alors s'ouvre la correspondance entre elle et son Ananie. Ananie ? Pas encore tout de suite. Ils parlent d'abord politique. Il lui dit son rêve de dégager la République de la libre-pensée ; elle, plus fine : — « Ne croyez-vous pas qu'il faille attribuer le succès de la République précisément à ses doctrines, qui font litière de la morale et du devoir ? » (17 nov.).

Cependant elle sent vite que la correspondance ne saurait manquer de prendre un tour plus personnel, un tour presque de direction spirituelle. Pour couper court à tout malentendu, elle tient à élucider la situation ; elle déclare (24 nov.) que depuis cinq ans elle a « compris qu'il n'y a pas de plus grande grâce que d'être né dans l'Eglise catholique » ; qu'elle a « entrevu dans l'Eucharistie les seules forces capables de soutenir notre misérable faiblesse » : — « J'ai jeté de loin sur le sanctuaire un regard d'admiration, d'amour, et pourtant *je savais que je n'en franchirais jamais le seuil :* c'est ce que je dois vous dire... Résolue à ne pas changer de religion, pourquoi venir à vous ? Nos relations resteront-elles banales ? Ce n'est plus possible... Mon courage défaille à l'idée de poursuivre avec vous ces conversations religieuses qui ne peuvent avoir aucun effet... » Elle ne peut rien, dit-elle un autre jour, « rien qu'aimer et prier » ; et elle lui demande comme suprême faveur d'avoir part à ses prières, elle et ses enfants.

Et lui, de répondre par le beau vers de Lamartine :

> Je suis sûr d'un ami dans tout homme qui prie.
>
> Là se borne, Madame, et je vous parle dans toute l'exquise sincérité de mon sacerdoce, ma préoccupation [1].

A quelques jours de là (1er décembre), elle perd son grand-père. Grand deuil, qui devient pour elle et pour l'abbé l'occasion de confidences familiales réciproques. Un des derniers soirs, comme elle parlait à son grand-père de l'abbé Frémont, de ses ouvrages, de ses lettres, lui avouant à demi ses préoccupations religieuses : — « Mais, fait-il tout à coup, sais-tu bien où tu vas ? » Elle le croit un peu alarmé ; puis, s'enhardissant doucement :

[1] Les lettres de la dame sont autrement intéressantes que celles de l'abbé. Celles-ci sentent bien trop le prédicateur, on y perçoit des échos d'éloquence (et de cette éloquence, heureusement démodée aujourd'hui, qui fut celle de l'abbé Frémont). Les lettres de la dame sont la simplicité même, la sincérité absolue d'une âme qui s'ouvre et se livre avec une plénitude vraiment magnifique.

L'abbé signe ses lettres « votre ami », d'abord en y ajoutant quelque épithète, « votre ami respectueux... sincère... », puis (à partir d'avril), « votre ami » tout court. Ceci n'est pas à imiter : nous sommes autre chose que des « amis » pour nos filles spirituelles, et il faut qu'elles voient autre chose en nous. Il lui fait toutes sortes de confidences familiales où il y a peut-être quelque excès. Il a l'air même de lui faire des confidences plus intimes encore : un jour qu'il l'exhorte à la confiance en la miséricorde de Dieu (30 janvier, p. 68), il ajoute : — « Moi-même, au pied de l'autel, je ne songe jamais à telles et telles heures de ma vie, à tels et tels souvenirs de ma jeunesse, sans éprouver une sorte de terreur mystérieuse ! » Je ne sais pas ce que la dame a entendu là-dessous ; mais il n'est pas prudent, en général, d'intervertir ainsi les rôles et d'avoir l'air de se confesser à une fille spirituelle, surtout à une catéchumène. Oh ! certes nous n'en incriminons pas le moins du monde l'abbé Frémont : il était la candeur même ; il était bien assez candide pour se permettre sans détriment pour lui des imprudences qui pour une âme moins candide pourraient devenir léthifères.

Il lui fait confidence surtout de ses succès oratoires. Et qu'il est « prédicateur » ! A ses conférences de St-Ambroise à Paris, « deux mille hommes, au moins, et quinze cents femmes, sont groupés, entassés, dans une de nos plus vastes basiliques... » (lettre du 27 févr. 1884). — 7 mars : — « *Une heure* avant de monter en chaire, on vint me dire que le concours de peuple était démesuré : une sérénité s'empara de mon âme... J'ai pu tenir en haleine cet immense auditoire pendant plus d'une heure ; il ne s'est pas détaché de moi une minute, et la grande image de Dieu planant sur cette assemblée lui donna, vers la fin de mon discours, un aspect sublime qui me mit hors de moi... » — 28 avril : — « J'aspire à laisser à l'Eglise de France un travail que j'intitulerai : *Des Principes,* etc... Dix volumes, et bien plus peut-être... : ils formeront une synthèse, un résumé puissant de toute la dogmatique chrétienne. » Etc., etc.

Et vous pensez bien qu'il ne manque pas de dire à la dame que ses prières et celles de sa famille sont pour beaucoup dans ces succès : — « Vos prières et celles de vos chers enfants ont été bénies. Jamais le souffle divin ne m'avait emporté avec tant de puissance, et hier, l'immense auditoire de St-Ambroise aurait éclaté plusieurs fois, si je ne l'avais supplié de se contenir... » (28 mars). — « Vos larmes m'ont obtenu une des grâces les plus signalées : notre immense auditoire de St-Ambroise a entendu le récit des souffrances du Seigneur dans un langage et avec un accent qui ont converti plus d'un cœur. Je suis heureux, quoique brisé... » (17 avril). — « Mes frères dans le sacerdoce se sont empressés de venir m'embrasser à la sacristie et de me féliciter d'un pareil succès. Moi, Madame, je félicitais les âmes généreuses et saintes dont les prières m'ont obtenu une couronne si belle. Quelle couronne que celle de trois mille âmes immortelles qui étaient là et que plus d'une fois, *je l'ai senti* (c'est lui qui souligne), j'ai mises directement face à face avec l'inénarrable et rayonnante pensée de Dieu ! » (7 mars). — Et, après la cérémonie de l'abjuration, il lui écrit (4 juillet) : « Je vous considère comme associée à mon ministère sacerdotal : parlez-moi de mes devoirs et de la beauté de ma mission, votre voix désormais me fera faire des prodiges. Votre ami. »

Tout cela, encore une fois, restait innocent sur les lèvres de l'abbé Frémont, mais ne le serait pas aussi sûrement sur d'autres lèvres, et par conséquent n'est pas à imiter, — à moins que nous n'ayons la candeur de l'abbé Frémont. Mais encore c'est là une candeur qu'il ne faut pas nous proposer pour idéal, car elle n'est pas tout à fait de même essence que la simplicité évangélique.

— « Qu'en diriez-vous, grand-père ? — Mon enfant (et avec un accent que je n'oublierai jamais), mon enfant, reprit-il, la vérité avant tout. »

Ils ne se sont pas encore revus, cependant. Elle vient alors, vers le 10 ou 15 décembre, passer une semaine à Paris. Elle voit l'abbé plusieurs fois ; et, dans sa dernière visite, elle lui fait une « confession spontanée », mais une vraie confession, à la suite de laquelle l'abbé lui donne l'absolution : — « Heure solennelle et unique, écrit-elle (18 déc.), qui fut pour moi l'heure d'une révélation décisive... En me donnant l'absolution, vous avez détruit dans mon esprit les sophismes que les protestants soutiennent avec le plus d'acharnement, car par-dessus tout, ils ont en horreur la confession. » Oui ; mais l'abbé Frémont avait-il pris l'avis d'un canoniste avant de donner cette absolution prématurée, d'autant que la confession s'était faite au cours d'une visite, et non *in sacro Tribunali ?*

Six mois encore vont s'écouler avant l'abjuration ; mais, à partir de cette confession de décembre, la dame est définitivement orientée vers l'Eglise, et elle oriente dans le même sens l'éducation de ses enfants. Elle éprouvera encore des à-coups, le sentiment aigu surtout de la peine qu'elle cause à son père si vénérable et si vénéré. Elle a peur aussi et on lui fait peur de courir au-devant d'une effroyable déception : peur à laquelle elle est d'autant plus accessible que son passé est bien fait pour l'y incliner, un passé où elle n'a su qu'errer, cherchant partout la paix et ne la trouvant nulle part. Un jour même de février 1884, une nuit « effroyable » tombe subitement sur son âme : — « Je ne vois plus rien, je ne crois plus rien, je ne sens plus rien... C'est le sépulcre : nulle clarté, nulle consolation... J'étais allée à la messe (c'est la première fois qu'elle y allait) pour rencontrer le Seigneur et je ne l'ai point vu. Y était-il ?... Que les anges du ciel prient pour moi, car il n'y a pas en ce moment sur la terre une créature aussi désespérée et aussi misérable que celle qui ne trouve que ces mots : ayez pitié de moi ! »... Qu'y avait-il donc ? C'est son mari, confident de toutes ses pensées, qui l'explique à l'abbé Frémont : elle était allée à la messe, dans un couvent de religieuses, et elle a vu le prêtre prononcer « dans une hâte extrême les paroles du saint mystère, avec le souci évident d'en avoir fini au plus vite » : d'où une « impression de vide, de néant » qui lui a serré le cœur. Et le mari conjure l'abbé de ne voir là qu'une impression passagère et de n'en avoir lui-même aucune douleur ni aucun découragement.

Il ne manque pas de gens, dans son entourage, qui lui conseillent de garder sa foi catholique au fond de son cœur, sans la confesser publiquement. Mais l'abbé Frémont, qui lui aussi a d'abord temporisé, finalement tranche toutes les difficultés (lettre du 11 février) et décide que le moment est venu et qu'il faut se préparer à entrer publiquement dans l'Eglise : — « Le moment de l'action est arrivé, et ce sont les mouvements puissants de votre cœur vers Dieu et la sainte Eglise qui me le révèlent... Dieu vous veut désormais là où vos convictions vous appellent. Votre âme déchirée croirait mettre la créature au-dessus du Créateur, si dorénavant elle tardait davantage à se déclarer pour l'Eglise catholique, notre antique et unique mère. »

En attendant, elle étudie, elle prie ; elle lit, sur le conseil de l'abbé Frémont, Auguste Nicolas et l'*Exposé* de l'abbé Girodon. Elle se maintient généralement dans le calme, dans la confiance, par obéissance : — « Quel abîme que la nature humaine ! » s'écrie-t-elle (15 février). Mais « toutes choses sont entre les mains de Dieu. Sa bonté les dirige jusqu'en leurs moindres détails, pour notre bien. Le passé m'est garant de l'avenir » (26 fév.). — « Les étoiles se lèvent une à une dans ma nuit ; encore un peu de temps, la dernière va poindre et ce sera l'annonce du jour. Que Dieu soit loué ! » (4 mars). Quelques bourrasques encore : autour d'elle, des parents prétendent que sa conversion leur fait du mal, les éloigne de Dieu ; et elle tremble d'encourir de ce chef quelque responsabilité (27 avril). Elle se demande si elle ne doit pas préférer leur salut au sien ; il lui semble qu'elle cherche sa consolation dans le désespoir de ceux qu'elle aime : le dépouillement, le renoncement lui apparaissent comme des tentations de l'égoïsme, etc. (20 mai) : on reconnaît ici les illusions ordinaires dont le démon essaie d'obstruer la route de toute âme qui veut marcher vers Dieu. Mais la grâce reprend toujours le dessus ; et après chaque assaut elle se remet confiante aux mains de son Ananie. Elle a vu (avril) son archevêque (d'Avignon, semble-t-il), qui lui a conseillé de faire son abjuration à Paris plutôt qu'en province. Et rien que ce mot d' « abjuration », au premier abord, la choque, la révolte presque ! Mais elle veut si profondément être soumise à l'Eglise ! et ce mot d'abjuration, « hier encore la cause de tant d'effroi, devient au contraire une parole de confiance. Abjurer, répudier les erreurs et le mal ! quel soulagement ! » (22 juin).

Et il faut maintenant préparer sa confession générale. Terrible chose, et dont pourtant elle sent qu'elle sera si heureuse ! — « Hélas ! si la confession attire l'âme, elle la rebute aussi. On la souhaite et on la fuit. Ce qui m'a décidée à m'humilier, c'est la soif de l'expiation. » (26 mai). Et il y a non pas seulement l'humiliation, mais le souci aussi de ne rien oublier, la crainte de ne pas connaître tous ses péchés : — « Si j'allais laisser dans le fond sombre de ma conscience des recoins inexplorés !... A tout instant il me revient comme des bouffées de souvenirs douloureux... ma confession n'accusera pas la millième partie de mes fautes. Oh ! non, je ne peux pas recevoir la Sainte Eucharistie en cet état. Il faut opérer une revision plus minutieuse. C'est à peine si j'ai ramené à la surface de l'eau quelques lourdes épaves que je savais où aller prendre. Quand on s'examine à trente-quatre ans pour la première fois, l'oubli a fait son œuvre, on ne distingue plus rien dans ces fonds de la conscience... » (22 juin).

plus que quelques jours avant le grand jour :

... Il me semble qu'à présent je peux dire : Tout est accompli. Mais je voudrais prononcer ces paroles d'un accent ferme et joyeux... Hélas ! vous n'imaginez pas de quelle voix faible et tremblante je les murmure. Mon âme est brisée.

Ah ! Seigneur, ne tardez pas, car le vide est immense et il n'y a que vous pour le remplir... (22 juin).

IV. — Le 28 juin, elle fait son abjuration ; et l'abbé Frémont prononce une allocution émue dont on lira le texte dans notre volume (p. 231-236). Elle en avait besoin ! Car, écrit-elle à quelques jours de là (3 juillet), cette grande journée ne s'annonçait pas joyeuse. La néophyte se sentait si isolée, isolée des siens, isolée presque de Dieu qui se voilait à son cœur, « privée de tout sentiment de foi » :

Ah ! quelle journée ! Je n'en connais pas de plus douloureuse dans le cours entier de ma vie.

Si tout se fût accompli avec le concours de la grâce divine dans un élan d'amour tel que ceux dont j'ai goûté parfois les joies et l'irrésistible entraînement, alors, ne touchant plus à la terre, il m'eût été facile d'élever mon âme au ciel. J'avais toujours compté sur ce secours. Or il m'a manqué. Je suis allée à Dieu sans le voir, sans aucune foi sentie, et n'ayant en moi d'autre soutien que la vision rétrospective de ma foi passée.

Voici la réflexion que je faisais en entrant dans la chapelle ; je me disais : j'ai cru, j'ai vu ; quand je croyais, quand je voyais, j'étais meilleure, donc c'était la vérité. Aujourd'hui, je ne crois pas, je ne vois pas ; je me sens mauvaise, donc c'est l'erreur. Tel est le raisonnement qui m'a décidée à *agir* à ce moment-là sans *voir*.

Le raisonnement n'était point mauvais ; mais, comme elle avait besoin en effet « d'une démonstration autre que celle-ci, tirée de l'effort désespéré de ma raison ! » Et c'est cette démonstration nouvelle, vivante, qu'elle a été si heureuse de trouver pendant la cérémonie sur les lèvres de l'abbé Frémont et sur les visages des deux prêtres qui l'accompagnaient « rayonnant la sérénité et la certitude. »

Quelques jours encore d'épreuves où elle sent manifestement l'action du démon : accès de tristesse mortelle, doutes contre la foi, tentations de désespoir, sentiment d'être comme dépaysée dans l'Eglise catholique...

Mais comme il est clair que tout cela n'est que superficiel, à fleur d'imagination et de sensibilité et que le fond de sa volonté est tout générosité, dévouement absolu à Notre-Seigneur !

Et puis, quelles consolations vont lui venir de son mari et de ses enfants ! A ses enfants elle n'a rien dit d'abord du grand acte qui s'est passé à Paris. Son mari consent à ce qu'elle le leur annonce en sa présence (vers la fin de juillet) ; puis, s'adressant lui-même à eux, après elle : — « Mes enfants, je connaissais et j'ai approuvé l'acte que votre mère vient d'accomplir ; écoutez donc ses conseils, suivez ses enseignements ; c'est à elle que je remets, avec la plus entière confiance, votre instruction religieuse. »

Ce fut une scène bien touchante, écrit-elle, les pauvres petits se jetaient dans mes bras tout en larmes !

— « Mais vous vous en doutiez bien, mes enfants ?

— Non, maman. »

En vérité, non, ils ne s'en doutaient pas ! J'étais confondue.

— « Je ne m'en doutais pas, reprit ma fille aînée (douze ans), mais je l'ai toujours désiré ; ce matin encore je le demandais à Dieu. »

— « Oh ! maman, s'écriait mon fils, que je suis heureux, que vous avez bien fait ! »

Quelques semaines plus tard, vers le 10 septembre, étant à Ouchy, elle apprend, par son amie du Carmel, que l'abbé Lagrange est à Coppet (le manoir de Mme de Staël, au bord du lac de Genève), chez Mlle d'Haussonville [1], et désire la voir. Elle fait part de la nouvelle à son mari, qui accepte : l'après-midi, sans plus de réflexions, on prend le premier bateau de passage ; et les voici en présence de l'abbé Lagrange, sous les ombrages du parc.

Dès les premiers mots l'intimité s'est établie. La dame en arrive vite à exposer au prêtre, sous forme moitié riante moitié sérieuse, les secrètes pensées de son mari, qui se trouve ainsi tout à coup sur la sellette et sourit de fort bonne grâce à ces indiscrétions compromettantes. On parle des enfants, de la ligne de conduite à suivre devant le père de la dame. Le prêtre saisit parfaitement la situation ; le mari se livre, l'entretien se serre, la dame s'éloigne et les laisse en tête à tête... Ils causent environ une heure ; et quand ils la rejoignent, l'expression de leur visage lui apprend,

[1] Arrière-petite-fille de Mme de Staël, ancienne diaconesse protestante, convertie au catholicisme depuis quelques années seulement. — Mme de Staël est, comme on sait, la grande *matriarche* du libéralisme moderne ; et voici l'abbé Frémont qui tout de go s'exalte en dithyrambes insensés :

« Il faudra que vous lisiez l'*Allemagne*, écrit-il à sa néophyte (et quel étrange conseil de la part d'un prêtre !) : tout n'y est pas *infaillible* (c'est l'abbé F. qui souligne), mais quelle élévation ! quelle profondeur ! quel amour ! Elle (Mme de Staël) devait être catholique, et par *son génie* elle l'était : Corinne a le beau rôle, Oswald et son protestantisme ne sont qu'au second plan. Une sentence me revient et qu'il faut que je vous dise : *Les païens avaient divinisé la vie, les chrétiens ont divinisé la mort !* — Cette seule parole si juste, si vaste, est un poème. Et que de paroles comme celle-ci dans les deux chefs-d'œuvre que j'ai nommés, et dans ces incomparables *Considérations sur la Révolution française*, auxquelles je dois le fond raisonné de mes idées politiques ! »

D'un « fond » pareil, il n'est pas étonnant que de si étranges idées aient parfois germé dans le cerveau de l'abbé Frémont. Ses biographes trouveront à puiser plus d'un trait dans la correspondance qui paraît aujourd'hui :

« Mme de Staël, dit-il encore, a exercé sur moi, de dix-huit à vingt-deux ans (ses années de Séminaire !), une influence profonde : je l'ai lue, relue, et il m'est resté d'elle au fond de l'âme un parfum de poésie et de raison ailée qui se répand sur mes meilleurs souvenirs de jeunesse et qui les embaume. » (Lettre du 16 sept.).

Un autre jour (1er août), se trouvant en vacances au presbytère d'un vieil oncle (à Coussay en Poitou), il fait à la dame la confidence de ses lectures et de ses enthousiasmes d'adolescent :

« Si j'ouvre la fenêtre (du presbytère), j'aperçois encore la marge d'ombre le long du mur, où je lus pour la première fois, *à seize ans*, Chateaubriand, Mme de Staël, Lamartine, Victor Hugo, Jean-Jacques, Bernardin, Lacordaire : hommes de style différent et de foi inégale (la foi de Jean-Jacques !!), mais grands artistes et puissants écrivains, dont l'âme a échauffé et fait éclore la mienne.

« J'avais seize ans quand je m'ouvrais ainsi, jeune plante, aux rayons de tous ces soleils : j'en ai aujourd'hui trente-deux... »

Après cela, on ne s'étonnera pas que M. Frémont soit devenu un prédicateur d'un goût si faux, et d'une doctrine si peu sûre. Il a eu son heure de célébrité : aujourd'hui, qui le lit ? On lit encore les grands « libéraux » de sa génération et des générations précédentes ; mais lui, il était tombé dans un oubli profond avant même d'être mort.

avant même toute parole, l'heureuse issue de la conversation : le mari a dit sa ferme résolution de rejoindre sa femme, avec ses enfants, dans le sein de l'Eglise catholique.

C'est sur cette aube radieuse que se ferme notre volume. Ce qui est publié de cette correspondance ne va pas au-delà du 22 septembre 1884, anniversaire de la rencontre de l'année précédente en wagon. La néophyte est dans la paix. Elle se connaît désormais admirablement ; elle sait son inconstance, et que ses belles aspirations sont suivies d'affaissements désolants ; elle voit sa vie religieuse vouée aux joies et aux douleurs extrêmes, le Calvaire après le Thabor ; mais elle a cessé de s'en étonner. Elle emploie toute sa volonté à se tenir ferme au devoir et à l'espérance, son « mât de salut, » comme l'a appelé l'abbé Frémont ; elle l'embrasse de toutes ses forces ; elle se rappelle les grâces passées, et elle en attend le retour, patiemment. Elle écrit, ce 22 septembre 1884, après sa communion d'action de grâces pour le divin anniversaire :

...Toute la vie est dans la sanctification : la nôtre et celle de nos frères. Il n'est pas nécessaire d'être heureux, pas même de goûter la paix divine. Elle vient et elle passe ; qu'importe, pourvu que la fidélité demeure ? Qu'importe que Dieu se montre ou se voile, pourvu qu'Il existe ? L'avoir vu une fois, ici-bas, et savoir que nous le verrons éternellement, là-haut, c'est assez !

...Je n'ai rien sollicité pour cette terre, que vous appelez si justement une terre d'exil et de douleur : rien, non, pas même une plus fréquente dispensation des joies intérieures qui nous font de si délicieux repos.

...Mon Dieu, donnez-nous la vie éternelle, donnez-nous le ciel ! Encore une fois, qu'importe le reste ?

En attendant, heureuses les vies qui se consument dans une activité pieuse et virile ! heureuse la vôtre, emportée comme un torrent puissant qui ébranle, détache et entraîne les pierres du roc ! Heureuse aussi ma propre vie, car désormais, je le dis du fond du cœur, elle ne m'appartient plus et son poids ne pèse plus sur mes épaules...

V.— La *Revue Hebdomadaire* a donné cet hiver et l'on vient de publier en volume *Les Confessions d'un converti*, par Mgr Robert-Hugh Benson (in-12 de XI-260 p., avec portrait, 3 f. 50, Paris, Perrin). Nous avons raconté ici l'an dernier très au long l'histoire de cette conversion (*Ami* 1913, p. 257-262, 337-339). Les pages qu'on vient de traduire en français avaient paru d'abord dans une revue américaine, l'*Ave Maria*, au cours des années 1906 et 1907. Et la traduction est l'œuvre de M. T. de Wyzewa, un nom qui suffit à en dire tout le charme : M. de Wyzewa est un converti lui-même (non pas du protestantisme : il est né catholique : voir l'autobiographie qu'il a donnée l'an dernier, *Ma Tante Vincentine*, *Ami* 1913, p. 1063-4) ; et il est un de nos plus délicats écrivains, un de nos plus fins et plus profonds scrutateurs d'âmes.

VI. — M. Maurice Barrès a publié cet hiver dans *Revue des Deux Mondes* (1er et 15 déc. 1913, 1er et 15 janv., 1er février 1914 ; notes nouvelles dans *Revue Bleue* du 21 février) et donne en volume (in-12, 3 f. 50, Paris, Emile-Paul) *La Grande Pitié des églises de France*. C'est un nouvel acte de la noble campagne que l'auteur mène depuis quatre ou cinq ans avec une admirable sincérité en faveur des églises menacées d'une ruine prochaine.

Ce devait même être, dans le dessein primitif de M. Barrès, un simple assemblage du dossier de cette campagne des églises : extraits de l'*Officiel* et discussions de droit, articles, discours, documents, témoignages, croquis et polémiques d'actualité. Et c'est cela en effet, d'abord. C'est là la partie positive du travail, celle qui prête le moins flanc à la critique.

Mais M. Barrès est poète ; et ce dossier nous est révélé ici tout fleuri de poésie et nuancé de la plus pénétrante psychologie. Avec les documents alternent des vues de philosophie de l'histoire et des méditations ou « élévations » d'un beau lyrisme. M. Barrès, en cours de route, s'est trouvé faire autre chose qu'un simple dossier : « l'histoire de la naissance d'un sentiment » :

Tenez, a-t-il dit lui-même au cours d'un interview donné à un de ses confrères de lettres, on m'a raconté que les cinémas offraient à leur public un spectacle que j'imagine devoir être sublime et qui correspond à ce que je veux dire. Il paraît que des esprits dont l'ingéniosité m'émerveille ont eu l'idée de photographier un rosier tous les jours pendant un mois. Puis ils recueillent ces clichés et les projettent sur l'écran à une vitesse énorme. Alors on voit un bouton de rose se former, s'ouvrir, s'épanouir en fleurs et mourir... C'est ainsi que j'ai procédé. Je raconte comment mon attention s'est portée sur le péril des églises, s'est émue, renseignée, indignée, propagée, transformée en article de loi, — et je le raconte par une série de photographies des divers états d'esprit où j'ai passé. En ce sens, ce document est un roman, un petit poème.

Et, sur une exclamation de son interlocuteur : — « Un poème ?... Un poème qui se déroule dans les commissions, dans les bureaux, dans les couloirs, sur les banquettes de la Chambre ? »

— Un poème, parfaitement ! répond M. Barrès. C'est une autre question de savoir si ce livre est un vrai poème : mais je vous assure que s'il manque de poésie, c'est que je suis un maladroit, car la poésie, un tel sujet me l'offrait avec surabondance... Le drame religieux de notre époque, où le perçoit-on mieux qu'au Parlement ?...

Et il y a, en effet, dans son livre, — à travers et par-dessous ou par-dessus la partie positive, documentaire, — il y a un poème, le poème du sentiment religieux.

Et il nous dit très bien qu' « une nation ne peut pas vivre sans religion », que « le sens religieux est un organe essentiel pour l'individu et pour la société, encore qu'il soit plus ou moins développé en chacun de nous » ; que « où manque la vie religieuse, c'est une décadence de l'esprit » ; que « pour une nation qui veut courir la grande course de la civilisation, comme disait Berthelot, ou pour un individu qui veut se développer largement et profondément, c'est un malheur que cette diminution de l'enthousiasme religieux, du sens du divin, cette absence d'une religion acceptée par tous »...

Oui... Mais tous ces beaux vocables de *sens religieux,* d'*enthousiasme religieux*, de *vie religieuse,* de *sens du divin,* prennent un tout autre sens et des résonances diamétralement opposées, suivant qu'ils retentissent sur des lèvres croyantes ou sur des lèvres d'incroyant. Et M. Barrès ne croit pas. Il ne veut pas croire. Il ne veut pas même que nous nous posions cette question à son sujet :

> ...Comparant l'immense univers catholique, ses parties claires et celles plus mystérieuses, avec ce monde antique où j'ai essayé de pénétrer, en Grèce et sur les rives du Nil, *je sens avec quelle étroitesse on pose généralement le problème de la croyance. Que me demande-t-on si je crois ?* Je suis sûr que j'appartiens à la civilisation du Christ, et que c'est mon destin de la proclamer et de la défendre... Dans une église, que m'importent les difficultés de mon esprit ! J'accueille le chant des chrétiens et je m'y associe dans mon cœur...

Dans son cœur, — et non pas dans son esprit. Voilà l'équivoque qui nous gâte les plus belles pages de ce livre, qui nous gâte toute cette sentimentalité religieuse, affaire de pur sentiment, et d'un sentiment qui n'est ni commandé, ni réglé par l'intelligence... M. Barrès se trouve dans nos églises comme « dans la plus belle de nos maisons de famille » ; il aime « ces fusées sonores qui jaillissent, ces élans subits des foules croyantes » :

> Et sans plus ratiociner, ajoute-t-il, je demeure en paix à mon banc ; je porte mes yeux sur les fidèles, j'écoute ce que disent les prêtres, et je prends tout ce dont je puis faire profit, *laissant le reste me baigner,* me pénétrer s'il le peut...

Un peu plus de ratiocination ne serait pas de trop. Et quant à ce *reste* dont il se laisse baigner et pénétrer au petit bonheur, ce *reste,* c'est tout simplement la foi...

M. Barrès n'a aucune notion de ce que c'est que la foi. Pour lui, tout est sentiment. Il assiste à une première communion à la cathédrale de Reims : il admire « *l'intensité* de la formation qu'ils (les enfants) subissent. » Il entend le vicaire leur dire dans sa péroraison : « Nous disons hautement, à la Bayard, à la Duguesclin, à la Jeanne d'Arc : Vive le Christ ! » Et il trouve, « dans ces hautes figures qui leur sont proposées en exemple, ...le résultat d'*expériences* plus larges et plus étendues que celles d'un individu. C'est le fruit de la plus longue *réflexion collective.* » Qu'eussent dit Bayard ou Jeanne d'Arc de tous ces grands mots d'*expérience* religieuse et de *réflexion collective ?* — « En créant chez ces petits communiants cet état d'*émotion* (oui, mais tout d'abord autre chose qu'une simple émotion !), l'Eglise scelle dans leurs cœurs, mieux que ne ferait aucune pédagogie, nos vérités *françaises* (??). Il s'agit que l'*âme* (?) existe au plus tôt ; il s'agit de la promouvoir, de la nourrir, de la rattacher au monde héroïque... Devant moi, dans cette humble scène, l'Eglise vient de diriger et de fixer *les puissances de vénération* de ces petits sur ce qui ne doit pas mourir. »

Et c'est au cours de ces « émotions » qu'il laisse tomber de sa plume cette phrase, une des plus claires du morceau : — « Ce n'est pas la raison qui nous fournit une direction morale, c'est la sensibilité. »

Et voilà pourquoi la « vie religieuse », le « sens du divin » à la Barrès n'a rien absolument à voir avec le christianisme. M. Barrès se plaint de « l'étroitesse » avec laquelle nous posons le problème de la croyance. Son « sens religieux » à lui n'a rien d' « étroit » en effet ; il est si large qu'il ne connaît pas de limites ; il est d'une élasticité telle, qu'il s'étend jusqu'aux vieilles mythologies et rêve de réconcilier les innocentes divinités celtiques avec les Saints locaux du christianisme.

C'est dans son chapitre final, *La Mobilisation du Divin,* qu'il se livre à ces rêveries, moins innocentes pour nous que les divinités celtiques. Il trouve des racines communes au sentiment religieux et au sentiment de la nature : l'un comme l'autre est nécessaire à « notre expansion complète » : — « Une pinède qui brûle sur les collines de Provence, *c'est une église qu'on dynamite.* Une pente ravinée des Alpes, un flanc pelé des Pyrénées, les étendues désertiques de la Champagne, les causses, les brandes, les garrigues du Plateau Central *correspondent* dans notre esprit *à ces places de village où nos clochers s'écroulent.* A quoi attribuer cette *émotion d'une qualité mystique ?* »

Et il poursuit, mettant sur le même pied le sentiment de la nature et ce qu'il appelle « sentiment religieux » :

> On dirait qu'à peu de distance sous terre l'amour des forêts et des sources, l'amour des vastes solitudes rejoignent *l'amour des sanctuaires* et que des sentiments si divers ont des racines communes. Ceux qui s'emploient avec allégresse à dénaturer la face de la terre, nous les tenons d'instinct pour les frères de ceux qui disent : « Qu'importe que les églises s'écroulent ! »... La mise à mort d'une forêt, d'une rivière, d'un haut lieu *offense l'univers, nous fait désirer des cérémonies de purification.* Pourquoi cette rumeur de notre conscience ? Pourquoi cet *attrait religieux que nous inspire ce qui s'épanouit d'une manière intacte à l'air pur ?*

Pourquoi ? C'est ici qu'il imagine je ne sais quelle solidarité entre notre sentiment religieux et les vieilles divinités celtiques :

> Les pensées de nos lointains ancêtres exercent toujours de mystérieuses et fortes poussées dans notre vie. Le peuple des fées et des génies qui vivaient dans les eaux, les bois et les retraites a disparu, mais en mourant il a laissé aux lieux qu'il animait des titres de vénération et gardé avec notre race des liens d'amitié ou de terreur. Les siècles comptent bien peu pour celui qui dans la solitude prend soin d'écouter sa conscience, d'en accueillir les murmures profonds et de *recevoir au fond de son être les dieux dépossédés.*

Recevoir quoi ? Qu'est-ce que cela signifie en français ? Et peut-on entendre ici autre chose qu'une profanation (inconsciente évidemment) de notre langage chrétien ?

Il a lu un sermon où S. Eloi, au VII^e siècle, énumère et vitupère toutes les survivances païennes demeurées dans les mœurs de ses ouailles. Mais,

au milieu de « toutes ces niaiseries que le bon sens avec le Saint réprouve, on distingue, dit-il, de l'excellent, de l'éternel. » Toujours ses divinités celtiques ! Et, interpellant S. Eloi dans une prosopopée qui en matière moins grave serait amusante, il s'écrie :

Saint Eloi, n'exigez pas de moi que je vous sacrifie les arbres séculaires et les forêts profondes, les sources et les collines, les fleuves, les enclos, les solitudes et les fontaines, non plus que *les âmes des ancêtres.* Rien de tout cela ne me laisse insensible. *Les déesses des sources* étaient bienveillantes, *les dieux des bois,* redoutables. Quand je suis seul dans la forêt, j'éprouve une angoisse; auprès d'une source, un sentiment d'amitié douce. Grand saint Eloi, n'interprétez pas mal mon involontaire souhait de désarmer le silence menaçant des bois et mon désir de protéger la source !

Nous avons parfois applaudi beaucoup trop facilement, — sur les lèvres de gens qui politiquement peuvent être avec nous, mais qui en sont séparés par l'abîme de l'incroyance, — à des tirades de ce genre sur « les âmes des ancêtres. » Ce sont là des mots qui, encore une fois, sur des lèvres croyantes, prennent un sens très grand et catholique, mais qui, dans des passages comme celui qu'on vient de lire, ne peuvent servir de véhicule qu'à une superstition, ou à quelque chose d'analogue à la religion chinoise des ancêtres.

« Quand nos pères furent si grands, d'âme si forte, ils ne s'étaient pas détachés du *vieux domaine sacré,* ils y avaient *seulement* planté la croix. » Mais si : nos pères, quand ils ont planté la croix, avaient proscrit absolument toutes ces vieilleries « sacrées » des déesses et des dieux... — « Ils avaient gardé leur âme forestière, lacustre, agricole ; seulement quelque martyr était installé *auprès de la nymphe.* » Non : ceci avait tué cela, et les martyrs ne s'installaient pas auprès des nymphes... — « Ils avaient protégé leur esprit, leur cœur, tout leur héritage moral, en le reliant *à une plus vaste humanité.* » Non : ce ne sont pas les dieux ni les nymphes qui nous ont enseigné le lien qui nous unit à « une plus vaste humanité » ; l'idée d'aimer l'humanité n'était venue à aucun peuple païen avant que Jésus-Christ eût promulgué sa divine loi de charité, sa volonté de rapprocher les hommes, de faire de l'humanité une seule famille sous la Paternité divine... — « Quand ils (nos pères) construisent l'église du village, *ils glorifient les forêts* où ils se rappellent avoir habité, et quand ils dressent la sombre voûte, ils nous penchent *sur le monde profond du souvenir* en même temps qu'ils nous élancent vers une destinée supérieure. » Non : ce n'est pas pour glorifier les forêts que notre sol s'est couvert d'une blanche robe d'églises (comme disait le vieux chroniqueur du XI[e] siècle) ; et la destinée supérieure que nous rappellent nos voûtes n'a rien à voir avec la mémoire (même profonde) des nymphes (ni des ancêtres au sens où M. Barrès les entend).

Il rappelle comment l'Eglise, plus d'une fois, pour venir à bout des pratiques idolâtriques, a érigé, sur les ruines des pèlerinages païens, des chapelles dédiées aux Saints, conviant, comme fit S. Grégoire de Tours, les paysans à déposer aux pieds du Saint, aux bords de l'étang sacré, les offrandes qu'ils apportaient jadis à la déesse des eaux... Mais M. Barrès ne veut pas qu'il y ait eu substitution, et que ceci ait tué cela :

Pourquoi refuser de croire que la pauvre déesse se soumet, se convertit, se transfigure ? Pour moi, je la verrai toujours sur la rive vénérable quand j'irai honorer le saint, et je ne crois pas que personne puisse lui refuser le salut du poète : — « O déesse, je te connais, je connais tes faiblesses, mais je sais aussi tout ce qu'il y a de bon en toi. »

Il dit bien qu'il ne méconnaît pas dans le Christ « une doctrine de vie infiniment supérieure à celle que fournissent les divinités topiques, les dieux lares, les pénates, le *genius loci,* la dame des fontaines et la fée des hêtres » ; — qu'il n'entend pas « faire une place aux dieux de la fable auprès de Celui qui les a brisés pour réunir tous les hommes dans la même communion » ; — mais il voudrait que « les Saints locaux, *qui si souvent recouvrent des pensées religieuses charmantes d'autrefois,* se prêtassent plus que jamais à les laisser fleurir » : pensées religieuses d'autrefois, c'est-à-dire toujours du vieux paganisme celtique, « cultes de jadis, croyances indigènes, bien antérieurs à l'occupation romaine qui les a déguisés sans pouvoir les abattre... » Nous sommes en plein syncrétisme :

Il faut sauver l'antique royaume de l'esprit ; il faut dégager et unifier *tout* le domaine du sacré. J'ai besoin de relier ce qui est divers et qui semble s'opposer, et que pourtant mon cœur accueille. J'ai besoin d'unité dans l'univers et dans mon cœur. J'ai besoin de sentir mes rapports avec toutes choses et que toutes les parentés éclatent ; j'ai besoin qu'un dialogue, long ou court selon les espèces, s'établisse entre moi, toutes les choses et tous les êtres... La terre est *enserrée dans un réseau divin* dont je ne voudrais rompre aucune des mailles innombrables (comme cela est vrai, M. Barrès, ce réseau divin, mais dans un tout autre sens que le vôtre !). Je n'éliminerai pas ces demi-formes confuses (comme elles sont claires au contraire et divines dans le surnaturel chrétien que vous ne connaissez pas !), mais je les regarderai et les justifierai...

C'est l'heure d'achever la réconciliation des dieux vaincus et des saints (achever ? qui donc l'a commencée, hors qu'en rêve ?). Je sens *leur parenté ;* elle dérive pour moi de tant de siècles passés aux mêmes lieux, et je crois qu'ils peuvent aujourd'hui *s'entr'aider...* Pour maintenir la spiritualité de la race, je demande une alliance du sentiment religieux catholique avec l'esprit de la terre (soyez sûr que cette alliance, telle que vous l'imaginez, jamais catholique ne l'acceptera, pas plus que jamais catholique ne l'a acceptée, au temps de S. Eloi et de S. Grégoire de Tours)... Au milieu d'un univers tout de clarté sèche, je périrais d'inanition. Ces formes vaincues, privées de leur culte, plus qu'à demi retombées dans le chaos des dieux, laissent toujours flotter sur le monde leur âme de vérité. (Est-ce que S. François d'Assise, ou S. François de Sales, ou tous nos grands mystiques, ont eu besoin de recourir à ces « formes vaincues » pour peupler, animer, transfigurer divinement un univers où tout était pour eux « clarté », mais non point « sèche ? ») — O mon âme impatiente, comment rassemblerez-vous tout ce troupeau disséminé dans l'obscurité, comment ferez-vous en vous-même l'unité ? (comme cette unité

est lumineuse cependant, autant que chaude et poétique, dans le surnaturel chrétien !).

Eglises du village, nature française, profondes forêts, sources vives, étang au fond des bois, comme tout cela sonne harmonieusement ensemble ! (harmonieusement oui, mais sur des plans différents, l'église dans le plan surnaturel, le reste dans le plan naturel, et non point tout cela sur le même plan, comme vous voulez faire). Puissions-nous pieusement recueillir ces parcelles agissantes, organiser nos rapports avec ces vérités de brouillard (!), *assister au retour des pauvres dieux locaux dans l'arche du divin*, à leur purification et à leur *salut* (!) ; puissions-nous *les réconcilier* avec Celui qui préside à notre civilisation et créer en nous la plus riche unité contre les grossiers destructeurs !

Tout le divin, à la rescousse !

Si les Apôtres avaient parlé ainsi et se fussent contentés d'appeler « tout le divin » à la rescousse et d'offrir aux « pauvres dieux » la réconciliation avec le Christ et l'entrée dans l'arche du divin, il n'y eût point eu de persécutions, point de martyrs, mais point de christianisme non plus. — Et l'on voit par là ce que nous pensons de l'appréciation d'un journal *(Echo de Paris,* 26 février) qui tout uniment appelle ce livre un « nouveau *Génie du christianisme* » : dans le christianisme de Chateaubriand, tout n'est certes pas or pur ; mais tout de même c'est du christianisme.

VII. — A propos de tango. — On a prétendu que c'était une danse importée d'Argentine. Les *Annales religieuses* d'Orléans (janvier 1914) croient, au contraire, qu'il n'est autre chose que la vieille « dégognade » d'Auvergne, revenue sous un nom nouveau d'Argentine en France. Et de fait, M. Camille Pitollet cite, dans l'*Intermédiaire des chercheurs et des curieux,* un passage des Mémoires de Fléchier (le futur évêque de Nîmes) qui fut aux Grands Jours d'Auvergne en 1665 et qui décrit ainsi la dégognade en question :

... On ne laissa pas de danser encore quelques bourrées et quelques goignades... La goignade, sur le fond de gaieté de la bourrée, ajoute une broderie d'impudence, et l'on peut dire que c'est la danse du monde la plus dissolue... Vous voyez partir la dame et le cavalier avec un mouvement de tête qui accompagne celui des pieds, et qui est suivi de celui des épaules et de toutes les autres parties du corps qui se démontrent d'une manière très indécente... Ils s'approchent, se rencontrent, se joignent l'un l'autre si immodestement, que je ne doute point que ce ne soit une imitation des bacchantes dont on parle tant dans les livres anciens.

Il paraît que ces lignes de Fléchier caractérisent assez bien le tango [1]. Et l'on voit que c'est beaucoup plus haut que l'Auvergne ou l'Argentine que Fléchier fait remonter l'origine de la fameuse danse, puisque c'est jusqu'aux désordres des bacchantes. Mettons que ce soit jusqu'au péché originel, et nous serons dans le vrai.

A la suite des interdictions portées par l'épiscopat, une danseuse fameuse du boulevard parisien s'est amusée à faire une conférence sur le tango ; et ce qu'elle dit est un *confirmatur* topique des sévérités de l'Eglise :

... Parbleu, ce n'est pas une danse pour gens bien sages, ni pour petites filles, ni pour mamans. C'est une danse d'amants après souper. C'est la danse la plus voluptueuse... Le tango interdit ! Mais quand on a tangué, on ne peut plus ne pas tanguer. Regardez les vrais tangueurs, ils se reconnaissent à leur allure : même quand ils marchent, leur corps tangue. Le tango, on l'a dans les épaules, dans les jambes, dans le corps, on n'est pas maître de dire : « Assez, c'est fini » ; c'est une passion...

En voilà plus qu'il n'en faut pour fournir d'arguments les avocats du cardinal Amette (assigné, comme on sait, par un professeur de tango) [1], ou de l'archevêque de Bologne (assigné de même par les maîtres à danser de sa ville épiscopale).

D'autre part le grave *Temps* (16 janvier 1914), par la plume de son nouveau chroniqueur de *La Vie à Paris* (M. Abel Hermant, lequel n'a pas eu de peine à faire vite oublier son prédécesseur, feu Jules Claretie), — après avoir constaté le pouvoir « absolu » des directeurs en ces matières et regretté seulement que ceux-ci en usent trop discrètement : « Quel bénéfice pour le goût français, s'ils condamnaient aussi les modes, les accoutrements, les ameublements trop horribles, s'ils jouaient aux corrupteurs de notre génie le même tour qu'au grand poète étranger (d'Annunzio ?) ou à ces pauvres professeurs de tango, si enfin ils dénonçaient le scandale de la laideur, comme ils font celui de l'immodestie ! » — part en guerre contre la danse en soi :

L'immodestie, tel est le reproche capital que j'entends partout adresser à ce tango argentin. Il me surprend un peu ; non qu'il ne soit mérité, mais *quelle danse n'est immodeste ?* Il n'y a de différence à cet égard que du plus au moins.

[1] Mme de Sévigné (lettres du 26 mai et du 8 juin 1676, citées aussi par M. C. Pitollet) parle des bourrées de Vichy, dans lesquelles on se « dégogne » extrêmement. (Vichy, avant la Révolution, faisait partie de l'Auvergne).

[1] La requête aux fins d'assignation de l'archevêque de Paris, présentée par Me André Hesse à M. le président Monier, porte :

« Attendu que ce préjudice (subi par le professeur demandeur) est la conséquence directe d'une faute imputable au cardinal Amette ;

« Attendu qu'il ne saurait, en effet, appartenir à un citoyen français quel qu'il soit, et à plus forte raison à une personne d'une haute autorité morale et disposant d'un pouvoir de direction spirituelle, de jeter le discrédit sur un commerce, une industrie ou une profession sans s'entourer auparavant de tous les éléments de connaissance susceptibles de justifier sa critique ; que ce fait constitue une imprudence engageant la responsabilité de son auteur ;

« Attendu que dans l'espèce le cardinal Amette, en condamnant le tango sous prétexte qu'il serait lascif et offensant pour la morale, et en défendant « en conscience d'y prendre part », a commis une grave imprudence en méconnaissant le véritable caractère d'une danse qui ne lui est vraisemblablement connue que par les renseignements inexacts qui ont pu lui en être apportés... ;

« Attendu qu'à la suite du mandement épiscopal la plupart des élèves appartenant aux milieux mondains ont déserté brusquement les cours de tango, leurs sentiments religieux leur interdisant désormais de continuer leurs leçons ;

« Qu'un grand nombre d'artistes eux-mêmes cessent d'apprendre la danse nouvelle, les directeurs de certaines scènes ne voulant pas blesser les susceptibilités de leur clientèle, etc., etc. »

On a eu, l'automne dernier, le scandale de l'apologie du tango faite à l'Institut de France par Richepin. Sur quoi l'épiscopat belge, dans sa Lettre collective sur les modes immorales et les danses, dit justement : — « L'apologie de la débauche, fût-elle l'œuvre d'un académicien, est le geste éhonté d'un impudique. » — Mais Richepin fait l'apologie de bien d'autres choses ; et ses conférences aux *Annales politiques et littéraires* ont motivé, cet hiver, le grave avertissement adressé par l'archevêque de Paris aux parents qui laissent leurs jeunes filles fréquenter l'Université desdites *Annales* (ou lire le *Journal de l'Université des Annales* où elles sont reproduites).

M. Hermant rappelle les anathèmes des Pères; mais ceux-ci visaient les danses païennes, qui 1o étaient beaucoup plus licencieuses que les nôtres, quelque chose comme le tango, si la conjecture de Fléchier est justifiée qui rattache le tango aux danses des bacchantes, et 2o faisaient partie de la liturgie païenne...

M. Hermant s'étonne qu'il y ait des danses de société : — « Ce qui est proprement extraordinaire, quand on y pense, c'est qu'il y ait des danses de société. » Et son argumentation est curieuse. Qu'est-ce que la danse ? C'est une exaltation du geste, de même que le chant est une exaltation de la voix. La danse est naturelle à l'homme, comme le chant, parce que tous les hommes sont, quoique inégalement, sujets à ces afflux soudains d'énergie qui se traduisent dans l'âme par la joie et que le corps doit dissiper par le jeu. C'est à une impulsion naturelle que nous obéissons quand il nous prend de temps à autre fantaisie de rythmer nos attitudes et de cadencer nos pas, absolument comme nos enfants quand ils courent et gambadent. Seulement, voilà : quand la danse cesse d'être ainsi fortuite et spontanée (comme elle est chez les enfants), quand elle devient un art, elle semble, dit M. Hermant, « extrêmement peu convenable aux personnes privées. » Pourquoi?

C'est que les inventeurs de cet art ont eu très peu d'imagination. Ils n'ont stylisé qu'un très petit nombre d'entre les gestes innombrables que l'homme peut faire. On n'a jamais compté que trois sortes de danses depuis tant de siècles : les danses sacrées, les danses guerrières et les pantomimes amoureuses.

Laissons les danses guerrières, puisqu'aussi bien les militaires de notre temps n'éprouvent plus le besoin de manifester leur bravoure et leur adresse par des figures de ballet... Laissons aussi les danses sacrées, qui d'ailleurs, à les vouloir approfondir, se distingueraient de moins en moins des danses amoureuses (cf. le rapprochement que Fléchier institue entre la dégognade auvergnate et les danses des bacchantes). ...Il ne reste donc, en fin de compte, que les danses amoureuses...

...Les danses qui d'une façon plus ou moins symbolique, déformée, lointaine, mais toujours vaguement reconnaissable, imitent les gestes de l'amour ; et je le répète, il est extraordinaire que des personnes de bonne compagnie, bien élevées, réservées à toutes les autres heures du jour, se livrent par accès à de si choquantes pratiques, dont elles ne paraissent même pas soupçonner l'inconséquence. — Ce qui a cette fois suscité l'animadversion des censeurs, c'est que le symbole du tango est transparent. Il est à peine un symbole. Cette danse, compliquée, difficile et non point dépourvue de grâce, est dépourvue de style. Elle serre de trop près, si je puis dire, la réalité. Il est concevable qu'elle étonne, qu'elle indigne toutes les personnes qui ne se sont jamais avisées des périls de la valse...

Nos moralistes laïcs sont, on le voit, fort sévères, moins soucieux que nous des nuances, moins faciles à préjuger l'innocence [1]...

VIII. — *Revue des Deux Mondes,* 15 janv., enquête (du Dr. Labat) sur « *la culture morale à l'école du village* » (en l'espèce, il s'agit surtout des villages de Gascogne). — « L'échec de la culture morale est certain, constate l'auteur, et le progrès moral ne suit pas le progrès intellectuel. » Pourquoi ? De ce mal l'école n'est pas seule responsable. Il y a des causes tout à fait étrangères à l'école.

Il y a d'abord l'hyponatalité, ou faiblesse de la natalité. Celle-ci 1o a une grosse part de responsabilité dans la *déchéance physique* de nos enfants ; et la déchéance physique à son tour entraîne cette altération de l'âme dont l'insensibilité morale est un symptôme ; — 2o elle peuple l'école de *fils uniques ;* et le fils unique est beaucoup moins susceptible d'éducation : fils unique, enfant gâté : « Mais bien des gens ne se figurent pas jusqu'à quel point les paysans en Gascogne gâtent leurs rares rejetons. Leur faiblesse est inimaginable, infiniment plus grande que dans la bourgeoisie, où l'on est retenu par des traditions, la culture générale, le sentiment religieux » ; — 3o autre conséquence de l'hyponatalité : une trop grande liberté d'allures, et l'*impossibilité de la surveillance :*

La densité de la population y impliquait autrefois (au village) une continuelle contrainte. Toutes les maisons étaient habitées, chacune avec son jardinet, son champ, son pré, sa vigne soigneusement clôturés. Le matin, en sortant pour jouer ou garder ses bêtes, l'enfant était saisi par une étroite discipline sociale et il était forcé de marcher droit. Les herbes avaient beau être tentantes pour la vache et les prunes pour le berger, le maître du champ n'était pas loin pour faire respecter son droit. Une surveillance incessante vous guettait de toutes parts, les haies avaient des oreilles et les buissons des yeux. La moindre faute, un simple mauvais propos étaient signalés à la maison, où, le soir, il fallait régler ses comptes.

Comme tout est changé ! A chaque pas, une maison est fermée avec la clôture de jardin renversée et foulée, ou bien le foyer fume encore, mais sans joie et sans espoir. Un couple de vieux l'habite, dont le fils unique est mort « au service »... L'homme sur un fauteuil, devant la porte, recueille le soleil, et la femme, qui trottine encore, ne peut défendre son jardin contre les déprédations des gamins ni son toit de leurs coups de fronde. Ah ! la tristesse de vieux logis de Gascogne, exposés à toutes les injures, parce qu'il n'y est pas né assez de défenseurs ! Nous sommes devant un fait économique

[1] Dans le même sens on nous raconte encore ce mot de Renan. Une maîtresse de maison, pour l'amuser, lui avait offert le régal d'un bal blanc. Renan, sexagénaire alors, parut prendre un plaisir extrême ; puis, quand on lui demanda, à la fin, ce qu'il en pensait, il répondit :

« Mon Dieu, Madame, c'est un charmant spectacle, mais qui n'a vraiment aucun sens, à moins que toutes ces jeunes filles et ces jeunes gens ne se couronnent maintenant de roses et de violettes, et ne terminent cette aimable soirée parmi les plus tendres embrassements. »

On crut probablement, ce soir-là, que Renan plaisantait (comme il lui arrivait souvent). Plus probablement il ne plaisantait pas du tout, et dégageait simplement, de ce spectacle, une morale trop généralisée dans sa sévérité (surtout quand il s'agit de bal blanc) mais qui ne manque pas absolument de logique : toutes les danses n'aboutissent pas, en fait, à une faute théologique ; mais le lien théorique existe. Seulement les moralistes chrétiens distinguent (ce que ne font pas nos moralistes laïcs) entre *occasio proxima* ou *remota,* entre *causæ graviter* ou *leviter influentes.*

Le distingué aumônier de lycée qui vient de donner le petit traité de la luxure que nous avons annoncé par ailleurs (in-32, 0 f. 60, Paris, Bloud), dénonce justement, dans sa préface, « parmi les erreurs en vogue dans nos villes, *les bals d'enfants,* qui mettent en ébullition la gloriole des maisons bourgeoises et des ménages pseudo-bourgeois. »

brutal : partout où une population se raréfie, ceux qui restent envahissent les places vides. C'est la loi des vases communicants. N'empêche que l'enfant rencontre moins de barrières, moins d'obligations, moins de tenue et de sévérités sociales. Il y a une sorte de licence inévitable qui prépare mal aux leçons de l'école. Une population grouillante est dangereuse par ses promiscuités ; une population trop clairsemée est défavorable.

Outre cette influence de l'hyponatalité, il y a l'indifférence des parents pour la culture morale de l'enfant. Pourquoi cette indifférence ? Diverses causes : 1° c'est une forme de leur *faiblesse envers les enfants*, un symptôme précis d'asthénie et de lâcheté morales ; — 2° compter avec ce *préjugé* que le savoir suffit et qu'on peut avec lui se passer de tout le reste : cette idée essentiellement immorale, personne sans doute ne la formule chez nos paysans, « mais elle y est et opère avec la force redoutable des idées subconscientes... Depuis longtemps, l'idée de science a débordé son sens clair..., elle est devenue mythique » ; — 3° la *gratuité*, autre cause d'éloignement et d'indifférence : le moyen de se mêler d'une affaire qui ne vous coûte rien ! La plus modeste rétribution suffirait pour améliorer immédiatement la fréquentation scolaire parce que les paysans veulent toujours de la marchandise en retour de leur argent ; — 4° surtout *l'ambiance générale*, obstacle terrible à l'éducation morale : croit-on qu'il soit facile d'enseigner l'horreur du mensonge et l'amour de la vérité à des enfants qui sont chaque jour témoins des pratiques du maquignonnage ? — « L'atmosphère est mauvaise quand l'enfant y prend l'impression que personne n'obéit à la loi. » ...Pourquoi cet abaissement du sens moral chez les paysans ?

Il y a d'abord *l'orgueil démocratique*. La démocratie révolutionnaire les a hissés à une situation pour laquelle ils n'étaient point faits et pour laquelle ils n'ont point grâces d'état :

Les déprimés et les vaincus acceptent facilement la leçon de morale, mais non pas les victorieux. Or l'ascension politique, sociale, économique des paysans est un vrai triomphe. Hier, au village, ils n'étaient rien, ils y sont tout aujourd'hui. Maîtres de la mairie, par elle du presbytère, de l'église, des cloches, ils sont reçus avec honneur par le préfet. Le député les vient voir et le plus sérieusement du monde se charge de leurs commissions. C'est une griserie. Ce qui les touche davantage, c'est qu'ils achètent la terre pour rien et qu'ils ont de l'argent plein les poches. Ils thésaurisent moins qu'autrefois, ce dont il faut les louer, et, selon leur propre expression, « ils veulent vivre. » ...Véritablement on adore la bombance, qui s'accorde mal avec le souci de la culture morale des jeunes.

Et puis il y a *l'affaissement de la foi*. Là est la grande explication de l'affaissement du sens moral. Seulement le Dr Labat ne l'entend pas comme nous. Il reconnaît que la foi, en disparaissant de l'âme paysanne, produit un vide et qu' « il arrive ce qu'on pouvait prévoir : le matérialisme s'y précipite et s'y établit, un matérialisme avisé, pratique, servi par les circonstances économiques, armé pour la culture intellectuelle... » Mais il croit à l'avènement d'un *idéal nouveau* (justice, fraternité, solidarité, altruisme, etc.) qui « s'avance, se dessine, se précise », qui « marque de son empreinte profonde l'armature sociale et lui donne une vraie beauté, » mais qui « n'a pas encore pris possession des âmes ».

Et pourquoi n'a-t-il pas encore pris possession des âmes ? Ah ! oyez un peu... Vous ne l'eussiez jamais deviné : — « La déchristianisation du paysan, nous dit le Dr L., est très superficielle, beaucoup plus que certains symptômes ne semblent l'indiquer, et par là même extrêmement nocive, son seul résultat étant de paralyser une discipline *ancienne* (la chrétienne), qui avait fait ses preuves, sans permettre l'action d'une discipline *nouvelle*, qui n'a pas d'ailleurs fait les siennes... Le paysan déserte l'église, mais pour des raisons qui ne sont pas fondamentales ; il délaisse la religion, mais sans rien mettre à la place, qui soit une équivalence psychologique et morale. Son tréfonds se réserve, gardant le rythme obscur d'anciennes vibrations, sur lequel la chanson nouvelle n'est pas encore accordée... »

Voilà : quand la déchristianisation sera complète, quand on aura table rase, on pourra tenter du nouveau. Jusque-là, rien. D'autre part il estime que les idées modernes (justice, solidarité, etc.) sont trop claires et que leur clarté même est un obstacle à leur action. Car, pour lui, l'idée n'agit que par ses attaches obscures avec d'autres éléments psychologiques ; et c'est à cette obscurité qu'il attribue l'efficacité de la foi : — « L'idée, dit-il, pur phénomène de clarté intellectuelle, est incapable de nous faire mouvoir un brin d'herbe. Elle devient force par sa liaison avec les *tendances antérieures* de la volonté et avec certaines *images* motrices d'activité, par l'*émotion* dont elle s'accompagne et surtout par la *foi* qu'elle fait naître. La foi reste la grande force... Or la foi ne sort pas de la portion claire de l'idée, mais de celle qui reste dans l'ombre. C'est le mystère qui excite l'*imagination*, la curiosité, le désir, l'importance, l'amour, trouble toute la *sensibilité*, l'exalte et détermine ainsi la *genèse psychique* de la foi... »

On reconnaît ici un écho des théories modernes qui ne veulent pas que la foi soit un acte de l'intelligence ni même un acte commandé par la volonté, mais qui en ramènent la genèse aux facultés inférieures, imagination et sensibilité, ou plus loin encore, au subconscient. Le Dr Labat ne sait pas ce que c'est que la foi catholique, pas plus que ne le savait tout à l'heure M. Barrès, pas plus que ne le savait Taine... Il rêve, à la fin de son travail, d'une « neutralité scolaire » qui, « sans cesser d'être rigoureuse, comme il faut qu'elle soit, » deviendrait, — sur les lèvres d'un éducateur pénétré des « courants nouveaux de la pensée philosophique moderne », — « plus facile, non plus gênante, froide et lourde d'inhibitions, mais aisée, souriante, pratiquement applicable, non plus négative et stérilisante, mais positive et féconde, soutenue par une égale curiosité pour *toutes les formes de l'expérience humaine* (?), par un égal

respect, mêlé de reconnaissance, pour toutes celles qui sont en nous source de force, de courage et d'allégresse devant le devoir... »

Il y a du bon dans le diagnostic du Dr Labat ; mais nous lui laisserons pour compte toute sa thérapeutique.

IX. — Tous nos confrères seront charmés d'apprendre la nouvelle publication, revisée, de l'édition Lebarq des Œuvres oratoires de Bossuet. Elle sera complète en 7 vol. in-8 d'environ 600 p., 28 f., Paris, Desclée (chaque volume se vendra séparément, — du moins pour le moment, — 4 f.) ; le tome I vient de paraître et nous conduit de 1648 (Bossuet né en 1627) à 1654. Il n'y a, pour les gens soucieux d'exactitude critique, qu'une édition des Sermons de Bossuet : c'est l'édition Lebarq. Mais, en matière de critique, le dernier mot n'est jamais dit ; et l'abbé Lebarq lui-même avait relevé, en vue d'une réédition, de nombreuses corrections à faire. La mort ne lui a pas permis d'y donner la main. Mais son œuvre est tombée en mains si excellentes que meilleures ne sauraient être : ce sont MM. Urbain et Levesque, les éditeurs de la *Correspondance*, qui sont chargés de la nouvelle édition. Il y feront toutes les corrections prévues par M. Lebarq et celles que M. Lebarq n'eût pas manqué de faire s'il eût vécu. Pour le classement des sermons, ils respectent l'ordre chronologique adopté par M. Lebarq (bien que telle ou telle date puisse être contestée) et ne le corrigent qu'en cas d'erreur démontrée. Ils ont revu le texte sur les manuscrits autographes et, à leur défaut, sur les éditions originales ; ils ont profité de la découverte récente de plusieurs sermons autographes ; ils ont retrouvé plusieurs sermons pris à l'audition. Ils ramènent, comme avait fait M. Lebarq, l'orthographe de Bossuet à l'usage actuel ; ils se contentent de rétablir quelques formes anciennes (p. e., *a-il*, pour *a-t-il ; Tertullian*, p. *Tertullien),* témoignant de certaines particularités de prononciation ; etc. — Au tome VII est renvoyée une série de répertoires, de listes, de tables qui seront pour tous une nouveauté de la plus grande utilité.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

Q. — Un ivrogne qui se suicide en état d'ivresse doit-il être compté parmi les *amentes,* qui ne sont point privés par le droit de la sépulture ecclésiastique ? J'ai vu les deux opinions suivies pratiquement. D'où mon ambiguïté et mon recours à vos lumières.

R. — En principe, le suicide en état d'ivresse ne doit pas être considéré comme objet de la sanction pénale qui frappe les criminels publics par la privation de sépulture religieuse. Que l'*amentia* soit habituelle ou accidentelle, c'est toujours de l'*amentia,* et donc de l'irresponsabilité morale ; d'où, devant la société, au point de vue du scandale, excuse *a delicto*.

Du reste, chacun sait que, d'après le *Rituel* et l'interprétation pratique reçue, on ne refuse pas les honneurs de la sépulture aux suicidés qu'on peut considérer comme ayant agi sous l'empire d'une crise violente de désespoir, d'exaltation nerveuse, etc., qui enlève à leur geste les caractéristiques nécessaires de l'acte criminel, lequel doit toujours être un *acte humain*.

Le suicide de l'ivrogne sous l'influence de l'ivresse n'est pas davantage un acte humain, c'est évident, et cela est théologiquement si vrai qu'il peut parfaitement se trouver devant Dieu exempt de toute imputabilité morale, le seul péché d'ivresse restant, pour autant qu'il a pu y avoir péché d'ivresse, sur la conscience du suicidé. Donc, il n'y a pas lieu de refuser la sépulture ecclésiastique *in casu*.

En principe, disons-nous, parce que telles circonstances peuvent se présenter qui donnent à ce suicide un caractère *social* de culpabilité grave, et donc de scandale, soit à cause d'une ivresse insuffisamment profonde pour être assez excusante, soit à cause du suicide voulu et cherché dans l'ivresse par voie de volontaire indirect.

Dans la première hypothèse, c'est un *dubium (de ebrietate)* à résoudre d'après l'ensemble des conjonctures ambiantes, et l'étude attentive des faits et gestes de l'ivrogne, desquels il est à conclure qu'il a ou n'a pas été gravement coupable quant au fait du suicide en lui-même ; et alors, comme toujours en pareille occurrence, il est permis de tenir compte de l'opinion publique pour adopter, suivant les opportunités, une conclusion indulgente ou sévère.

Dans le second cas, s'il s'agit d'un ivrogne à propos duquel il est notoire qu'il pensait au suicide, qu'il considérait son ivresse comme moyen de l'exécuter, et donc voulait s'enivrer pour se suicider, on pourrait trouver là, par volontaire indirect *in causa,* une culpabilité socialement suffisante pour appliquer à ce crime — c'en sera un alors — la sanction suprême.

Ceci est sans doute théologiquement exact, et parfaitement admissible en pratique. Mais, notre avis est que les preuves de la volonté antécédente de suicide, publiquement manifestée, devraient être bien fortes pour ne laisser subsister aucun doute raisonnable ; et que, en cas de doute subsistant, il y aurait lieu, comme ci-dessus, d'hésiter beaucoup, et de se faire aider par l'opinion ambiante pour conclure.

Vous trouverez peut-être dans ces quelques courtes réflexions la manière de concilier les deux sentiments opposés dont vous nous parlez, et qui ne sont probablement divergents qu'en raison des hypothèses différentes auxquelles ils se réfèrent.

Q. — Un schismatique arménien, étant en voyage en pays étranger, tombe tout à coup dangereusement malade et est porté dans un hôpital catholique. Un prêtre catholique, en passant là, le trouve sur le point de mourir, pouvant seulement encore manifester ses désirs par quelques faibles signes. Le fils du moribond lui demande s'il veut recevoir encore, avant de mourir, l'absolution d'un prêtre catholique, et le mourant

manifeste un vif désir. Le prêtre alors lui donna l'absolution *sub conditione*. A-t-il bien fait ?

R. — Cette absolution nous semble parfaitement licite, vu les circonstances.

En temps ordinaire, c'est-à-dire en dehors de tout péril prochain de mort, le prêtre catholique ne pourrait licitement absoudre un schismatique qu'après abjuration du schisme par celui-ci : cela est de toute évidence.

Mais au moment de la mort, et lorsque tout porte à croire que le moribond schismatique est de bonne foi, et qu'en exigeant une abjuration, on risquerait de le troubler sans aboutir à aucun résultat utile à son âme, on peut l'absoudre, pourvu que par ailleurs il n'y ait pas à craindre un grave scandale, facile d'ailleurs à écarter, surtout lorsque le moribond demande lui-même le sacrement de pénitence, comme dans le cas proposé.

Cette doctrine s'appuie sur un décret du St-Office du 20 juillet 1898 [1].

Q. — Dans notre diocèse le décret du 21 juin 1912, relatif à la nullité des mariages mixtes, n'a pas été publié officiellement et ce n'est que par hasard qu'il est venu à notre connaissance. Or un confrère prétendait il y a quelques jours que ce décret ne nous obligeait pas. Je ne fus pas de son avis et je soutins qu'ayant été publié dans les *Acta Apostolicæ Sedis*, il avait force de loi par toute l'Eglise. Lequel de nous deux avait raison ?

R. — Le décret du 21 juin 1912 (*Ami* 1912, p. 689, III) a été promulgué très suffisamment dans les formes ordinaires. Pas besoin d'autre publication ou promulgation de la part des autorités diocésaines, lesquelles toutefois rendent bon service au clergé en lui donnant notification des documents pontificaux qu'il a intérêt à connaître.

Le prêtre qui nous consulte appartient à un diocèse de France. Rien d'étonnant au silence qu'a gardé son évêque à propos du décret en question, lequel n'a son application que dans les pays expressément dispensés de la forme du décret *Ne temere* pour la validité des mariages mixtes (Allemagne, Hongrie).

Chez nous, comme par le passé, les mariages mixtes entre parties baptisées, catholique et acatholique (protestante), ne sont valides qu'autant qu'ils sont, dans la forme commune, célébrés devant le curé catholique, lequel doit demander et recevoir le consentement mutuel des contractants, à peine de nullité du contrat.

En Allemagne, au contraire, par dispense du Saint-Siège, les mariages mixtes sont valides sans assistance de prêtre catholique. Mais, nombreux sont les cas où la partie catholique tient malgré tout à cette assistance, qu'elle a raison d'estimer précieuse à son point de vue. Or, le curé ne devrait participer par sa présence à ces sortes de mariages qu'autant qu'ils se font au moins de manière licite, et que préalablement dispense de religion mixte a été demandée et accordée aux futurs.

Chacun sait que cette dispense comporte, du côté de la partie non catholique surtout, des *cautiones,* des promesses (quant à l'éducation catholique des enfants, à l'exercice libre du culte pour le futur catholique). *Quid,* si le conjoint protestant se refuse à toute promesse de ce genre, ce qui rend la dispense impossible ? Faudra-t-il pour autant priver la partie catholique bien disposée de la satisfaction religieuse à laquelle elle tient, et empêcher le curé d'être au moins, dans son assistance purement silencieuse, le simple témoin d'un mariage, que malgré tout l'Eglise regarde comme valide et véritable sacrement ?

C'est à cette question que répond le St-Office en autorisant — Dieu sait combien à regret, et comme extrême limite de tolérance ! — la pure présence testimoniale du prêtre catholique en pareil cas, en le dispensant, par dérogation à la règle commune, de demander et de recevoir le consentement des futurs. Refuser absolument son intervention sollicitée par le conjoint catholique était difficile, puisqu'il s'agit là d'un sacrement reconnu officiellement comme valide par l'Eglise. D'autre part, il convenait, pour éviter tout scandale, de ne point paraître approuver le mépris de sa discipline. On a donc conclu à la pure assistance silencieuse et simplement testimoniale qui donne satisfaction suffisante à tous les intérêts en cause.

Mais, encore une fois, ce décret ne regarde pas la France, où les mariages mixtes sont soumis au droit commun du décret *Ne temere*.

Q. — Dans le nº du 22 janvier, l'*Ami* répond à une demande qui lui est faite au sujet du divorce. Il le fait longuement et je dirais même péremptoirement, s'il ne supposait constamment que la personne qui demande le divorce le demande toujours d'une manière absolue et sans distinction aucune.

Mais que répondrait-il au conjoint qui lui dirait : « J'ai contracté un lien civil que j'ai regardé comme une pure formalité, sachant bien qu'il ne peut être le vrai mariage pour les chrétiens. J'en ai ensuite contracté un second devant l'Eglise, que je tiens pour le seul vrai sacrement de mariage... Eh bien ! c'est seulement du premier lien, qui n'est nullement nécessaire au vrai mariage, que je veux obtenir la rupture en demandant à la loi civile de défaire ce qu'elle a fait. Quant au lien sacramentel, au vrai mariage, je le respecterai toujours, je me regarderai toujours comme vraiment marié et me contenterai de demander à l'Eglise la simple séparation. »

R. — Vous nous avez mal lu, ou lu pas assez. Vingt fois par an l'on nous repose à satiété la même question du divorce. Nous ne pouvons vraiment pas répéter toujours la même sempiternelle réponse, donnée très complète dès le début, et souvent rappelée dans nos colonnes, y compris, bien entendu, le point de vue dont vous parlez, qui vous paraît nouveau et inédit, et qui est en réalité très vieux, contemporain des origines de la discussion, expressément visé et discuté dans l'*Ami*.

C'est tout justement cette distinction entre le contrat civil et le sacrement que le fidèle n'a pas le droit de faire. Or, le divorce vise le contrat purement civil, au moins virtuellement, dans l'annulation de ses effets. Sans doute, le mariage civil

[1] *Collect.*, n. 2012.